



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
DE NON CONTRE INDICATION MEDICALE
A LA PRATIQUE DE LA DANSE**

Conformément aux dispositions des articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport, la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse n'est pas obligatoire mais que celui-ci est conseillé afin de garantir l'état de santé de mon enfant.

☐ Je fournis pour cette année 2025-2026, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse (de moins de 6 mois à la date du 15 Septembre 2025).

☐ Je ne souhaite pas produire de certificat médical, la décision reste sous mon entière responsabilité.

Je soussigné(e) Mr / Mme

en ma qualité de représentant(e) légal de :

.....

.....

Atteste sur l'honneur que mon(mes) enfant(s) ne présente(nt) aucune contre-indication médicale et physique à la pratique des activités proposées pour l'Ecole de Danse Classique de Juvignac pour la saison 2025-2026.

Je m'engage à signaler toute information médicale pouvant remettre en question la pratique de l'activité durant l'année 2025-2026.

A

Date : le / /

Signature du représentant légal
Précédée de la mention « certifiée pour valoir ce que de droit »